DEUX BARDES BRETONS

Tout le monde a lu la belle poésie intitulée « Le barde Rî-Wall, IIIe siècle », dans les *Histoires poétiques* de Brizeux (*Œuvres complètes,* 1861, t. II, p. 306-309). Ce qu'on connaît moins, c'est la rédaction bretonne de cette légende, qui se trouve dans la *Collection Penguern,* Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds celtique n° 94, p. 204-206. La voici avec la traduction qui l'accompagne.

RIWAL.

Et e Kornik koz d'ann euret.
Et e a ne ket distroet.
Tapet eo, tapet eo,
En toul ar blei hag hen meo.
Lavarat a re an oac'h koz,
Pa voa arri tost d'anteir nos :
— Pa e gwir ne deu ket Riwal
Plac'het c'hui zanso eur wech all.

— Kornik koz ne man ket a bel,
Arri e er c'hoad ar c'hastel.
Breman zont, pa voamp o tonet,
He vombard a meump bet klewet.
Pa voa Kornik o vont er c'hoat,
An douar torras dan he droad.

A koe a eure en toul-trap,
E lec'h ma voa eur blei tap
Eur blei loued, a garo,
Treut evel gazek an anko.

He daoulagat ru tan gwal
A lugerne en nos teval

RIVOAL.

Le vieux Cornic est allé à la noce.
Il est allé, et n'est pas revenu.
Il est pris, il est pris, dans le trou du loup, et il est ivre.
Le chef de famille disait, minuit approchant :
— Puisque Rivoal ne vient pas, jeunes filles vous danserez une autre fois.
— Cornic le vieux n'est pas loin, il arrive par le bois du château.
Tout à l'heure, en passant, nous avons entendu sa bombarde.
Lorsque Cornic cheminait dans le bois, la terre manqua sous ses pieds.
Il tomba dans une trappe, où un loup était déjà pris
Un loup gris de vieillesse, et féroce, maigre comme la jument de la Mort.
Ses yeux rouges comme un incendie jetaient des éclairs dans l'ombre.

Hag hen o tapout he vombard,
Hag hen o c'houeza henni stard.
Hag al loen, souezet meurbet,
A chome chouchet d'hen klewet.
Nemert pa paweze, kerkent
Ar blei a skrigne he zent
A Kornik koz, o goelet se,
A haste da sonn adare.
A pa paweze c'hoas, raktal
Ar blei re d'he zent strakal.
Allas ! siwas ! ar sonner kes
Ne voa ket henon en he ez.
Tud an euret a lavare,
O vont d'ar guer deus ar beure :
— Chomet e c'hoas ar mevier koz
O c'hober he dro pad an nos.
E man duze en eun touffe,
Ber c'hoezet gant ar jufere.

Eur pennad c'hoas voa klevet sonn,
War bianaat e c'he an ton

Ar blei didrous, pa c'hwitas,
Lampas varn' han, ag hen tagas.
Biken, biken, nan birwiken
Riwal vars na gourdouz den.

E man en toul gant ar blei
Na ne voelo ken an dei.
Tapet eo, tapet eo,
En toul ar blei hag hen meo.

Et lui de saisir sa bombarde, et d'y souffler de toutes ses forces.
Et la bête, étonnée, reste accroupie l'écoutant
Mais s'il s'arrêtait le loup grinçait des dents
Et le vieux Cornic, voyant cela, se hâtait de sonner de plus belle.
Et s'il s'arrêtait derechef, le loup faisait craquer ses dents.
Hélas ! hélas ! le vieux sonneur n'était pas alors à son aise.
Les gens de la noce disaient, en s'en retournant au point du jour :
— Le vieil ivrogne est encore resté, faire sa tournée nocturne.
Il est par là dans quelque fossé, si plein d'hydromel que l'haleine lui manque.
Quelque temps encore on l'entendit : et les sons allaient s'affaiblissant.
Le loup sournois, quand ils cessèrent, sauta sur lui, et l'étrangla.
Jamais, jamais, au grand jamais, Rivoal le barde ne grondera personne.
Il est dans le même trou que le loup, et ne verra plus la lumière.
Il est pris, il est pris, dans le trou du loup, et il est ivre.

La même collection contient, f. celt. 95, p. 12, les vers suivants sur le même thème ; j'ajoute une traduction.

KORNIK KOZ.

Birviken birviken
Kornik koz na son da den,
Paket eo Paket eo
En toul ar bleï ag hen meo.

Ben varc'hoas ma vo de an eï,
Vo Kornik koz en koff ar bleï,
Paqet eo Paqet eo
En toul ar bleï hag hen meo.

LE VIEUX CORNIC.

Jamais, jamais le vieux Cornic ne sonnera pour personne.
Il est pris, il est pris dans le trou du loup, étant ivre.

Demain quand il fera jour, le vieux Cornik sera dans le ventre du loup.
Il est pris, il est pris dans le trou du loup, étant ivre.

Il y a, pour les détails, quelques rapports entre cette pièce et celle de Brizeux, dans son premier couplet :

Quand Ri-Wall le rimeur disparut tout à coup
Dans la fosse où déjà s'était pris un vieux loup,
Devant ces blanches dents, devant ces yeux de braise,
Le barde au pied boiteux n'était guère à son aise.

Mais dès lors commencent des divergences qui ne feront que s'accentuer jusqu'à la fin, sauf ces deux vers qui terminent le récit :

« Ri-Wall est chez les morts, que l'enfer lui pardonne !
Ri-Wall chez les vivants ne mordra plus personne. »

Il suffira de rappeler le second couplet :

Lui qui raillait toujours, certe il ne raillait plus ;
Et dans son coin, le loup tout piteux et confus,
Ses poils bruns hérissés et sa langue bavante,
Epouvanté, tâchait d'inspirer l'épouvante.

L'auteur de la rédaction bretonne a vu surtout dans Riwall un ivrogne, et l'a traité à peu près comme celui que Louis Gwivar a mis en scène dans la pièce du *Barzaz-Breiz* intitulée « Une bonne leçon » (p. 385 et suiv.). Brizeux, au contraire, fait ressortir dans ce personnage le côté littéraire, le caractère de barde satirique. Il a pu se servir de notre texte breton, en en prenant presque uniquement l'idée générale du sujet ; il n'est pas croyable que la relation des deux compositions soit inverse, car l'auteur breton eût sans aucun doute profité de bien des traits poétiques dont Brizeux a semé son œuvre.

Le poète français fixe une date, IIIe siècle, dans le titre, et dans son préambule, où il dit :

Depuis quinze cents ans,
Sa mort fait chaque hiver rire nos paysans.

Où a-t-il pris cette assertion ? Comme aucun document ne l'appuie, on serait en droit de répondre que c'est une fantaisie poétique, si M. de La Villemarqué ne nous fournissait le renseignement suivant : « M. de Kerdanet, avec son imagination

ordinaire (je n'ai guère le droit de lui en faire un crime), a donné Jean Riwal comme un barde du IIIe siècle, et Brizeux l'a cru sur parole; mais le génie de notre grand poète a immortalisé l'histoire » (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. X, 1883, p. 15).

En réalité, Jean Rival était aubergiste à La Roche-Derrien, et « ménestrel ambulant » en 1505; Ant. Dupuy l'a prouvé dans son *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France,* II, 407. Son aventure dans la fosse au loup paraît n'être qu'une allégorie, que M. de La Villemarqué explique ainsi d'après les renseignements tirés par Dupuy des archives de Nantes: « Jean Rival aida Guillaume de Kergrist à enlever mademoiselle Marguerite du Bourgoët; il la cacha même pendant plusieurs jours dans sa taverne. » (Il fut) « arrêté avec son compère[1] et jeté dans une basse-fosse ». *Guillaume* est en breton un nom du loup *(Gwillou)* : de là la légende en question, à laquelle fait allusion D. Le Pelletier, au mot *barz* (H. de La Villemarqué, *ibid.,* 14, 15).

Voici le passage de Le Pelletier: « Nos Bretons ont un *dictum* fondé sur la fable d'un joueur, poëte ou chanteur qui tomba avec un loup dans une trape. *Birvik, birviken Riwal Varz ne c'hourz' out den* : jamais jamais Riwal ne jouera (de l'instrument ou ne chantera) contre personne. Ceci fait voir que les Bardes attaquoient quelquefois la réputation. »

Dans le texte de ce dicton, *c'hourz'* contient une faute d'impression pour *c'hoarz',* et *c'hoarz'* une faute d'orthographe du fait de D. Le Pelletier, qui croyait que ce mot était pour *c'hoarzo,* il rira, avec élision de l'*o* final, tandis que le présent *c'hoarz* est justifié par la syntaxe bretonne, cf. *Revue Celtique,* IX, 380, 381. *C'hoarz* forme avec *Varz* une rime intérieure, comme *birvik-en* avec *birvik*. La traduction donnée par D. Le Pelletier n'est pas non plus exacte, elle doit reposer sur une mauvaise lecture, *c'hoary',* du mot *c'hoarz* que l'imprimeur allait maltraiter d'une autre façon; il faudrait: « jamais, jamais le barde Riwal ne se moquera (plus) de personne ».

Il est à noter que la faute d'impression qui se trouve dans les mots *ne c'hourz' out den,* mal compris par l'auteur de la

1. Dupuy dit pourtant que ce dernier ne fut pas inquiété.

chanson bretonne que nous venons de transcrire, lui a suggéré la variante *na gourdouz den,* (jamais) il ne grondera personne (on prononce *në c'hourdouz den*). Ce fait montre qu'il a connu le passage de D. Le Pelletier, et il est fort possible qu'il n'ait pas eu d'autre source : rien ne prouve, en effet, que le dicton recueilli au siècle dernier par le lexicographe breton, qui a commencé son œuvre en 1700, se soit transmis jusqu'à nos jours, avec l'histoire ou plutôt la légende qui lui a donné naissance.

Ainsi il s'est trouvé, dans la première moitié de notre siècle, un écrivain anonyme qui a composé sur un thème ancien fourni par D. Le Pelletier une chanson bretonne en dialecte trécorois, pour laquelle il a utilisé les deux vers cités par celui-ci. L'imagination trop féconde d'un antiquaire, s'exerçant sur les mêmes données, a fixé au IIIe siècle *après* J.-C. (sachons-lui gré de cette modération relative !) l'époque d'un fait qui se rapporte en réalité au XVIe siècle, et un autre poète, le croyant sur parole, a donné à cette erreur la consécration de ses beaux vers.

L'histoire littéraire d'un autre barde breton, Guinglaff, forme un curieux pendant à celle de Riwal.

Dans son *Dictionnaire* français-breton publié en 1732, le P. Grégoire de Rostrenen dit avoir vu à l'abbaye de Landévennec, entre les mains de D. Le Pelletier, un manuscrit « en rimes bretonnes » contenant les prédictions de Guinclan (en bret. *Guïncqlan*), « astronome... très fameux encore aujourd'hui parmi les Bretons, qui l'appellent communément le prophète Guïnclan. Il marque, au commencement de ses prédictions, qu'il écrivoit l'an de salut 240, demeurant entre Roc'h-Hellas et le Porz-Guenn (c'est au diocèse de Tréguier, entre Morlaix et la ville de Tréguier) » (p. xv). Ce « Prophete ... ou plûtôt Astrologue ... vivoit dans le troisieme siecle ... Guinclan ... étoit natif de la Comté de Goëlo en Bretagne Armorique, & predît *environ l'an de grace 240 (comme il dit lui même.) ce qui est arrivé depuis dans les deux Bretagnes* » (p. 481). Ces derniers mots que j'ai soulignés sont traduits exactement dans la phrase bretonne qui les suit.

Malgré tant d'assurances, on ne se résoudra pas aisément à

croire que le savant capucin ait eu sous les yeux les œuvres bretonnes d'un armoricain du IIIe siècle. Et cela pour bien des raisons, dont la première est que les Armoricains de ce temps-là ne parlaient pas breton. Il eût donc fallu qu'en sa qualité de prophète Guinclan devinât et écrivît une langue qui ne devait être apportée dans son pays que deux siècles plus tard, par les émigrés de Grande-Bretagne[1].

Du reste, le P. Grégoire lui-même a modifié sa première assertion dans la préface de sa *Grammaire* (1738), p. XVI : « J'avouë », dit-il, « qu'il s'est glissé quelques fautes dans mon Dictionnaire que l'on me pressa trop de donner à l'Imprimeur, particuliérement une très-grossiére en matiére de Chronologie, que je n'ai reconnuë que depuis trois à quatre ans. C'est au mot, *Güinclan* dont j'ai marqué les prédictions à l'an 240. au lieu qu'il faut mettre 450. Si le Dictionnaire se réimprime de mon tems, j'y aporterai cette correction. » La seconde édition de ce dictionnaire ne devait paraître qu'au bout d'un siècle (1834, à Guingamp, chez Jollivet) ; la faute signalée s'y trouve corrigée trois fois, s. v. *Guinclan* (p. 468), où on a supprimé les mots « du troisième siècle », et changé 240 en 450, en modifiant en conséquence la traduction bretonne ; mais on a laissé encore la malheureuse date 240 à la p. XV.

Cette rectification faite par le P. Grégoire doit-elle nous suffire ? Evidemment non. Au Ve siècle on pouvait bien écrire du breton en Armorique, mais ce breton eût été inintelligible à un lecteur du XVIIIe[2]. Et puis, un anachronisme de 210 ans ne justifierait pas ici cet aveu de « faute très grossière en chronologie » : car la grosse objection relative à l'origine étrangère du breton en France ne pouvait se présenter dans toute sa force à l'esprit du P. Grégoire, dont les théories sur l'histoire de la langue celtique étaient fort peu scientifiques ; et la

1. Sur ce fait de l'origine insulaire du breton de France, on peut voir Aurélien de Courson, *Cartulaire de l'abbaye de Redon*, Paris, 1863, p. CCXXV et suiv. ; Loth, *L'émigration bretonne en Armorique*, Paris, 1883, p. 82 sqq.

2. On peut voir, *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung*, t. VII (1873), p. 410, cf. IV, 385, des vers gallois qui ne remontent pas au delà du VIIIe siècle, et que personne ne se flatte de comprendre aujourd'hui.

distance n'en restait pas moins énorme entre ce « plus ancien » manuscrit d'un ouvrage qui aurait daté du ve siècle, et toutes les autres sources dont il avait parlé, n'en plaçant qu'une seule au XIIIe et XIVe (« les statuts synodaux du diocèse de Léon, du 13e, 14e et 15e siècle, écrits à la main sur vélin, en latin, mais dont une partie étoit traduite en breton »).

Il est permis de supposer que la seconde date, 450, contient une faute d'impression, pour 1450. Cette explication peut s'appuyer sur l'opinion de D. Le Pelletier, qui a cité trois fois ce manuscrit dans son Dictionnaire (publié en 1752, après sa mort). Il dit, col. 345, avoir trouvé le mot *gnou* « dans les prétenduës prophéties du nommé Gwinglaff, Ecrivain du 15e siècle ». La préface de ce dictionnaire, rédigée par D. Taillandier, mais en partie d'après des notes de l'auteur, précise encore davantage : « Le plus ancien [monument de la langue bretonne] qu'ait trouvé Dom Pelletier est un manuscrit de l'année 1450, qui est un recueil de prédictions d'un prétendu Prophête, nommé Gwinglaff ». L'autorité de D. Le Pelletier est très grave en cette matière. Il est possible que ce soit lui qui ait pressé le P. Grégoire de faire imprimer son livre, et qui lui ait signalé l'anachronisme si mal réparé (D. Le Pelletier est mort en 1733, la Préface du P. Grégoire, qui parle de 3 ou 4 ans, doit être de 1736 ou 1737, la première approbation étant datée du 5 avril 1737).

S'il y a eu réellement conflit d'opinions entre les deux lexicographes bretons sur l'antiquité du texte en question, on doit s'en rapporter de préférence à D. Le Pelletier, médiocre étymologiste, mais érudit habitué, par sa collaboration à Du Cange, à pratiquer les textes, et en citant souvent des extraits ; le P. Grégoire, au contraire, bien plus fort sur le breton de son temps, était trop disposé à remplacer, pour l'état antérieur de cette langue, l'étude précise des documents qu'il possédait par des conjectures ou des rêveries que son exposé ne distingue pas toujours des faits réels (voir, par exemple, les mots fantastiques dont il enrichit son article *terre ;* cf. *Revue morbihannaise,* I, 365, 366).

Au mot *orzail,* D. Le Pelletier a encore cité « les prédictions d'un prétendu Prophéte nommé *Gwinglaff* » ; et au mot *bagat,*

« les Prophéties de *Gwinglâf* ». Je pense que le manuscrit portait *Guinglaff ;* le *w* est une innovation orthographique de Le Pelletier. Quant à la forme *Guinclan,* employée par le P. Grégoire, celui-ci l'a prise sans doute dans la tradition orale de son temps ; cf. *Gloss. moy.-br.,* v. *couff.*

Pour cette raison surtout, je ne crois pas que ce nom signifie « race sainte », pour *Gwenc'hlan (Barzaz-Breiz, XXIII) ;* il est aussi bien distinct de *Guenith Guaud,* surnom de Cian, barde gallois du VIe siècle. J'expliquerais *Guinglaff* par **guingalaff* « paille blanche », variante du moyen breton *guenngoloff,* septembre, cornique *gwyngala*, cf. gall. *calaf* et *colof,* paille, chaume. Ce nom est ainsi analogue à celui de *Kalanhedre* (*Cartulaire de Redon,* 2), que M. Loth a expliqué avec raison par « calendes d'octobre » *Chrestom. bret.,* 113, cf. gall. *calan hydref* (voir *Gloss. moy. br.,* v. *guenn*).

L'identité originaire de la première syllabe, dans *Guinglaff* et *guenngoloff,* ne souffre aucune difficulté ; cf. *Rev. Celt.,* VIII, 168, 169. Quant à la réduction de **calaff* à *-glaff,* on peut comparer : moy. bret. *gric,* mal écrit *quic, guic* (ne dire) mot, aujourd'hui *grik,* à côté de *gueric,* auj. *gerik,* petit mot ; moy. bret. *tnou* et *tonou, tenou,* vallée, gall. *tyno,* cf. *Chrest. bret.,* 167, 168 ; bret. moderne *dleizen,* pêne de serrure, et v. bret. *deleiou,* vergues, gall. *dylaith,* sorte de verrou, cf. *Gloss. moy. br.*

Rien ne s'oppose donc à ce que *Guinglaff* soit, comme l'appelle D. Le Pelletier, un écrivain du XVe siècle. Les quelques vers cités par le lexicographe appartiennent bien à cette période de la langue.

Peut-être s'était-il vieilli lui-même dans ses prophéties, ou bien avait-il parlé au nom de quelque personnage ancien avec lequel on l'aura confondu.

Je mentionnerai seulement pour mémoire les formes littéraires françaises *Guîclan* (Brizeux, *La Fleur d'or,* l. VI : *Les dissonances*), *Guiclan* (Rannou, *Quelques chants bretons,* Lannion, p. 3, 5) ; et en breton *Gwenklan* (ibid., 2, 4), *Guenklan* (Visant Coat, cf. *Rev. Celt.,* XI, 473). M. Luzel, dans sa brochure sur le Barzaz-Breiz, p. 5, fournit une autre variante plus intéressante. « C'est à peine », dit-il, « si j'ai entendu pro-

noncer son nom, ou quelque chose d'approchant, une ou deux fois. Ainsi, à Louargat, au pied du Ménez-Bré, une vieille femme que j'interrogeais m'a dit un jour, qu'il y avait autrefois *ur Warc'hlan* sur le sommet de la montagne. Serait-ce une altération de Gwinglaff? Elle ne savait, du reste, si c'était un homme ou un animal ». C'est pour cela, sans doute, qu'elle faisait le mot féminin. Le changement d'*n* en *r*, qui dénature la physionomie du nom, est explicable par la phonétique : cf. trec. *Perwenan,* Penvénan. Le *g* suivant est devenu *c'h,* comme dans la forme *Gwenc'hlan* adoptée par M. de la Villemarqué ; c'est un abus absolument semblable à celui qui a fait disparaître le *g* de *guenngoloff* dans le vannetais *guënhole, güen olo, gunol,* automne (voir *Gloss. moy. bret.,* v. *guenn*).

Le deuxième chant du *Barzaz-Breiz,* intitulé « La prophétie de Gwenc'hlan », peut bien avoir une origine artificielle et savante, comme la chanson de Riwal. De même que Brizeux pour cette dernière, M. de La Villemarqué a été sans doute ici victime d'un excès de confiance. Il n'a pu cependant s'empêcher de constater que si la pièce est bien du personnage qui y prend la parole, « elle est évidemment fort altérée dans la rédaction actuelle, et très-rajeunie de langage »; observation qui garde sa justesse, après la rectification de dates que nous venons d'indiquer.

E. Ernault.